

CONVENTION DE STAGE

Entre : L'Office National des Chemins de Fer, représenté par M. Ali OUAHID, Chef de Techni-centre Maintenance Voiture CASA - Etablissement Maintenance de Fès.

D'une part

L'Ecole : , représentée par :

Prénom : Nom : Fonction :

et désignée dans ce qui suit par l'établissement de formation.

Et le stagiaire :

Prénom : Nom : N° CNI :

D'autre part

L'ONCF, l'établissement de formation et le stagiaire étant dénommé individuellement ou collectivement les « Parties »,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1:

La présente convention régit les rapports des Parties, dans le cadre de l'organisation de stage d'entreprise conformément aux conditions fixées à la présente convention.

ARTICLE 2:

Le stage consiste en un stage d'initiation (1), a pour but essentiel d'assurer l'application pratique de l'enseignement donné par l'établissement de formation et porte sur le thème :, proposé par l'ONCF et accepté par l'établissement de formation.

ARTICLE 3:

Le programme du stage est élaboré par le personnel chargé de l'encadrement du stagiaire, en tenant compte du programme et de spécialité des études du stagiaire, ainsi que des moyens humain et matériel de l'ONCF. Ce dernier se réserve le droit de réorienter l'apprentissage en fonction des qualifications du stagiaire et du rythme de ses activités professionnelles.

ARTICLE 4:

Pendant le stage, le stagiaire est soumis aux usages et règlements de l'ONCF, notamment en matière de discipline, des horaires, d'hygiène, de sécurité et des congés. En cas de manquement à ces règles, l'ONCF se réserve le droit de mettre fin au stage, après avoir prévenu l'établissement de formation.

ARTICLE 5:

Au terme de son stage, le stagiaire remettra un rapport de stage à l'ONCF sur papier et sur support informatique.

ARTICLE 6:

Le stagiaire accepte par la présente convention que ses données personnelles soient collectées et traitées par L'ONCF.

L'ONCF collecte et traite les données personnelles des stagiaires qu'il accueille, conformément aux dispositions de la loi 09-08, en vue d'assurer la gestion de leurs stages. Afin de lui permettre de répondre à ses obligations légales, ces données

peuvent être transmises par l'ONCF à certains organismes de la prévoyance sociale, au service des impôts, aux compagnies d'assurance ou autres.

(1) : Stage d'information, stage d'initiation ou stage de fin d'études.

Le stagiaire peut exercer ses droits d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi 09-08, en adressant un e-mail à l'ONCF à l'adresse adminstage@oncf.ma.

Ce traitement a fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-RH-86/2018.

ARTICLE 7:

Le stagiaire s'engage à garder confidentielle toute information recueillie dans l'entreprise, et à n'utiliser en aucun cas ces informations pour faire l'objet d'une publication, communication à des tiers, conférences, sans l'accord préalable de

Le stagiaire s'engage à respecter les règles adoptées à l'ONCF pour l'utilisation de toute ressource du système d'information ONCF (bases de données, réseaux, intranet ...).

A cet effet le stagiaire déclare avoir pris connaissance et s'engage à respecter les dispositions de la charte de sécurité du SI de l'ONCF, annexée à la présente convention.

ARTICLE 8:

L'établissement de formation doit couvrir le stagiaire par une assurance pour le garantir contre les risques d'accident ou d'incident auxquels le stagiaire pourrait être exposé durant la période de stage au sein de l'ONCF.

ARTICLE 9:

L'ONCF fournira à l'établissement de formation, une évaluation sur le travail du

L'ONCF délivrera au stagiaire, sur sa demande une attestation de stage

ARTICLE 10:

En cas de non-respect de l'une des clauses de cette convention aussi bien par le stagiaire que par son établissement de formation, l'ONCF se réserve le droit de mettre fin à ce stage.

Mme/Mlle/Mr : Organisme de Formation : Filière :	ntion, l'ONCF accepte de recevoir le stagiaire :dans son T.M.V.CASA
Le stagiaire sera encadré par Monsi Prénom : AYMEN Nom : ZOUID Fonction : Superviseur de Mainter GSM, 0667655797 E-mail	nance Matériel
	Lu et approuvé par le stagiaire : Fait à le
Fait àlele Le représentant de l'ONCF.	Fait àle Lu et approuvé. Le représentant de l'Etablissement de formation